



BP : 2568 - Bangui (République Centrafricaine)

Villa CYRUS - Quartier : La Kouanga

Office : + 236 75 26 01 96

Gsm : + 236 72 05 71 30

[rca@eurobusiness-fr.com](mailto:rca@eurobusiness-fr.com)

[www.eurobusiness-fr.com](http://www.eurobusiness-fr.com)

Avec / With :

## EtnicAfrica

Depuis les débuts d'**EtnicAfrica**, nous avons accordé une importance aux liens d'amitiés et de partenariat que nous avons noués avec les pays d'Afrique.

**EtnicAfrica** parle d'un commerce équilibré et accessible en pratiquant des marges raisonnées, avec des facteurs de productions participant directement à l'amélioration des conditions de vie, un rapport commercial équilibré entre les acteurs du développement et les bénéficiaires.

**EtnicAfrica** a la volonté d'intégrer les habitants du sud au commerce mondial, qu'ils vivent dans des grandes villes ou dans des zones reculées et entretient des liens avec de nombreux opérateurs du développement rural : Recherche agronomique, ONG, Prescripteurs...

### Une Sélection de Produits Exotiques d'Afrique dans l'Esprit du Commerce

Ethnique & Equitable

#### CAFE VERT ROBUSTA

*Coffea canephora*



EXTRA – PRIMA / PRIMA / SUPERIEUR / COURANT



République Centrafricaine



## Informations générales sur la filière café en R.C.A.

- Organismes internationaux :** - Membre de l'Organisation Internationale du Café (OIC).  
- Groupe robusta N° de code de pays producteur : 20.  
- Membre de l'Organisation InterAfricaine du Café (OIAC).  
- Membre de l'Organisation Africaine et Malgache du Café (OAMCAF).
- Surface cultivée :** 65 000 ha.
- Espèce botanique :** **Robusta** (*Canephora*).
- Régions productrices :** **Sud-Ouest :**  
- Sud de la préfecture de l'**Ombella-M'Poko** et préfecture de la **Lobaye** : 23.000 hectares d'exploitations.  
- Préfectures de la **Mambéré-Kadéi** et de la **Sangha-M'Baéré** : 11.000 hectares d'exploitations.
- Sud-Est :**  
- Sud de la préfecture de la **Ouaka** et préfecture de la **Basse-Kotto** : 18.000 hectares d'exploitations.  
- Préfecture du **M'Bomou** et le Sud-Ouest de la préfecture du **Haut-M'Bomou**, 8.500 hectares d'exploitations.
- Floraison :** Décembre à mars.
- Cueillette :** Novembre à janvier.
- Première expédition :** Janvier/février.
- Période d'exportation :** Février à août.
- Préparation :** Voie sèche.
- Classement de qualité :** A) suivant nombres de défauts aux 300 g :  
- Extra Prima de 01 à 15 défauts.  
- Prima de 15 à 30 défauts.  
- Supérieur de 30 à 60 défauts.  
- Courant de 60 à 90 défauts.  
- Limite de 90 à 140 défauts.  
- Le triage en abrégé TRI.  
- Les Brisures en abrégé BRI.  
B) Suivant grosseur des fèves : en pourcentage, en poids : au dessus du crible 16 et au dessous du crible 14.  
- Teneur en caféine : 2,32 %.  
- Emballage : Jute neuf.  
- Poids des sacs à l'exportation : 60 kg.
- Exportation :** La production de la République Centrafricaine a augmenté considérablement en **2006**, avec une production de **78 000** sacs.  
Légèrement en baisse les deux années consécutives (**2007-2008**), la production de café atteint quand même les **60-64 000 sacs**.
- Port d'embarquement :** Le café est expédié de Bangui ou de Berberati vers le port de Douala pour les exportations vers l'Europe (France, Italie, Suisse).
- Organismes Interprofessionnels :** - Fédération des Planteurs et Usiniers Centrafricains de Café (FEPUCCA).  
- Entente des Professionnels du Café (ENPROCAF).
- Appréciation :** - Le "Comité International de Sélection" du "Business Initiative Direction" (B.I.D.) a décerné à l'ORCCPA en 2003 le Prix "Quality Award" à l'excellence et au prestige de l'entreprise dans la catégorie "OR" pour le sérieux de ses prestations (opérations de contrôle de la qualité).  
- Le café de RCA a été primé "Médaille d'Argent" par l'Académie de caféologie de France lors du salon des terroirs de Paris en 2004.  
Café apprécié pour son classement propre, sa bonne torréfaction et son goût neutre.
- Organismes de tutelle :** - Ministère du Développement Rural Office de Réglementation de la commercialisation et du Contrôle du Conditionnement des produits Agricoles (**ORCCPA**).

## Nous vous proposons du **café vert Robusta** (*Canephora*) sous le logo : **EtnicAfrica**

### Origine :

République Centrafricaine

### Zone de provenance :

Nous avons sélectionné principalement les zones caféières de la LOBAYE, pour la grande qualité de son café. Zone qui a obtenu depuis plusieurs années de nombreuses récompenses.

Nous pouvons, bien sûr, fournir du café de toutes les autres zones productrices de R.C.A., ou nous avons sélectionné les meilleurs Planteurs.

### Type commerciaux que nous commercialisons :

Extra-Prima ; Prima ; Supérieur ; Courant

Type commercial	Nombre de défauts	Signe de matérialisation (disque)	Grade	Calibrage
Extra-Prima	01 à 15 défauts	00000 (05 disques)	1	60 à 80% 18-16 moyenne de crible
Prima	15 à 30 défauts	0000 (04 disques)	1	50% 18-16 moyenne de crible
Supérieur	30 à 60 défauts	000 (03 disques)	2	50% 18-16 moyenne de crible
Courant	60 à 90 défauts	00 (02 disques)	2	50% 18-16 moyenne de crible

### Notre organisation de travail :

Dans le but d'assurer un circuit d'accès régulier et direct sur la filière de production et d'approvisionnement du Café Centrafricain, nous utilisons notre enseigne **EtnicAfrica** à travers notre société **EuroBusiness-RCA**, tout en contournant les canaux intermédiaires.

Nous disposons d'une équipe de spécialistes expérimentés ayant de nombreuses années de pratique sur zone et qui maîtrise l'ensemble du circuit environnemental de la filière.

Notre Superviseur/Acheteur Monsieur **Christian-Dominique DARLAN** a 15 années d'expériences comme Directeur auprès de la société SCACG de Monsieur Paul Kemhadjian (ancien planteur/exportateur de café).

#### Nos sources d'anticipations terrain :

- Les paramètres et indicateurs régulièrement produits par l'**ORCCPA**.
- Les informations recueillies par nos propres soins « in situ » au cours des tournées régulières à l'intérieur des zones de productions.
- Les « infos parallèles » fournies par le biais de réseaux *d'informateurs spéciaux*.

#### Notre politique d'achat du café :

- Grâce à des accords confidentiels de partenariat avec des Coopératives de Paysans/Planteurs de la Lobaye qui disposent d'usines de décorticage, de triage et de calibrage, nous avons à notre disposition du café : Extra-Prima; Prima et Supérieur.
- Pour les autres régions productrices, nous avons des accords avec les meilleurs planteurs pour du : Courant.

Nous disposons en plus d'un centre d'usinage à Bangui.

Notre entrepôt export sur Bangui répond aux normes en vigueur.

Des membres de notre équipe sont systématiquement présents sur le terrain, afin de valider les différentes opérations d'achat, d'usinage et de contrôle.

Nos cafés sont soigneusement sélectionnés afin de répondre à des critères qualitatifs pointus. Le grainage, les défauts, le taux d'humidité (- de 12%) sont analysés tout au long de l'approvisionnement pour garantir la qualité constante de nos cafés.

**Conditionnement :** **Sacs export neuf en jute de 60 Kg net**  
Dans un 20' DRY: 300 sacs de 60 Kg, soit 18 tonnes

**Contrôle :** **Par nos soins :**

- Un membre Européen de notre équipe est systématiquement présent aux différentes opérations, afin de valider les contrôles. Nous disposons de notre propre matériel de contrôle.

**Par le Ministère de tutelle : l'ORCCPA**

**Du Conditionnement :**

- Conditions d'entreposage.
- Qualité des sacs.
- Inscription sur les sacs.
- Disposition des colis.
- Nombre de colis (en conformité avec la demande).
- Fil devant porter le plomb.
- Poids des colis.

**De la Qualité :**

**A. Prélèvement :**

- Prélèvement de 30 g de fèves représentant au plus deux coups successifs de sonde dans chaque sac. La quantité des fèves prélevées est brassée dans un seau ce qui permet à l'équipe d'emporter 700 à 1000 g de ce mélange par lot pour l'analyse au laboratoire.

**B. Pose des scellés ou plombage :**

- Permet de savoir que le lot de café ou le sac a été effectivement prélevé, analysé et certifié.

**C. Analyse au laboratoire :**

**C1 - Analyse sensorielle et visuelle :**

- Les différentes prises d'essai sont soigneusement mélangées (brassées) par lot et on en tire un échantillon final de 300 g sur lequel portera l'analyse.
- Etalement des 300 g sur une planchette.
- Analyse visuelle des 300 g : L'analyse se fait grain par grain afin de catégoriser les fèves conformément à la nomenclature des défauts en vigueur. Les différentes catégories de défauts sont mises en tas distincts.
- Détermination du nombre des défauts par lot : A la fin de l'analyse, une fiche de dosage est établie pour spécifier, les valeurs des défauts déterminés dans l'échantillon. Cette opération se fait par comptage et calcul des défauts selon leurs valeurs.

**C2 - Détermination du nombre de fèves aux 100 g :**

- On prélève à nouveau 100 g et on procède au comptage des fèves contenues dans ces 100 g.

### C3 - Détermination du calibrage des fèves :

- Cette opération consiste à déterminer la proportion des grains des différentes grosseurs contenus dans un échantillon de 100 g. Le calibrage n'affecte pas le classement du café mais permet d'orienter le torréfacteur lors de la grillade (les gros grains ayant la particularité de ne pas griller lors de la cuisson).

### C4 - Détermination de teneur en eau :

- Elle se fait à l'aide d'un humidimètre automatique. L'appareil utilisé par l'**ORCCPA** en ce moment est de marque DYCKEY JOHN.

Les éléments (C1 – C2 – C3 – C4) sont pris en compte dans la détermination de la qualité du lot et dans l'établissement du bulletin de vérification.

## Notre capacité de livraison campagne 2010/2011 :

**- 8.400 Sacs export de 60 Kg, soit 28 containers de 20', pour un total de 504 tonnes.**

**Nous expédions par lot de 2 containers de 20', soit 36 tonnes pour un lot.**

1 container 20' contient 300 sacs de 60 Kg, soit 600 sacs par lot.

## Planning prévisionnel d'expédition :

Semaine <b>17</b> 26 au 29 Avril	Semaine <b>18</b> 2 au 6 Mai	Semaine <b>19</b> 9 au 13 Mai	Semaine <b>20</b> 16 au 20 Mai	Semaine <b>21</b> 23 au 27 Mai	Semaine <b>22</b> 30 au 3 Mai-Juin	Semaine <b>23</b> 6 au 10 Juin
2 - 20' 600 sacs 36 tonnes	2 - 20' 600 sacs 36 tonnes	2 - 20' 600 sacs 36 tonnes	2 - 20' 600 sacs 36 tonnes	2 - 20' 600 sacs 36 tonnes	2 - 20' 600 sacs 36 tonnes	2 - 20' 600 sacs 36 tonnes

Semaine <b>24</b> 14 au 17 Juin	Semaine <b>25</b> 20 au 24 Juin	Semaine <b>26</b> 27 au 1 Juin-Juillet	Semaine <b>27</b> 4 au 8 Juillet	Semaine <b>28</b> 11 au 15 Juillet	Semaine <b>29</b> 18 au 22 Juillet	Semaine <b>30</b> 25 au 29 Juillet
2 - 20' 600 sacs 36 tonnes	2 - 20' 600 sacs 36 tonnes	2 - 20' 600 sacs 36 tonnes	2 - 20' 600 sacs 36 tonnes	2 - 20' 600 sacs 36 tonnes	2 - 20' 600 sacs 36 tonnes	2 - 20' 600 sacs 36 tonnes

## Validation de votre commande :

**Nous vendons par lot de 36 tonnes, soit 2 containers de 20'.**

**Une expédition par semaine.**

**Afin que vous puissiez juger de la qualité du café, nous vous envoyons par **DHL** un échantillon du lot prêt à partir. Cette procédure s'applique à chaque lot.**

**Dés que nous avons votre confirmation de commande, nous livrons chez notre transitaire **SDV** pour expéditions.**

## Les Documents Export fournis :

- **Bulletin de Vérification (B.V.)**  
Délivré par l'ORCCPA. C'est le certificat de qualité ou acte de naissance du lot de café destiné à l'exportation.
- **Le Certificat d'Origine International (C.O.I.)**  
Délivré par l'ORCCPA. Signé par les Douanes et le Chef de Service du Département Technique, après Visas du Chef de Service de la Réglementation, Agrément, Répression et Etudes.
- **Déclaration en Douane Type E (ancien D6)**  
Visé par l'ORCCPA et la Douane, si requis.
- **Déclaration en Douane Type S (ancien D15)**  
Visé par l'ORCCPA et la Douane.
- **EUR 1, Certificat de Circulation des Marchandises**  
Délivré par la Douane. Permettant la circulation des marchandises en Europe.
- **Le Certificat de Contrôle Phytosanitaire**  
Délivré par le Ministère du Développement Rural.
- **La Fiche de Contrôle à l'Embarquement**  
Délivré par l'ORCCPA, après le constat de l'embarquement effectif du café. Signé par les agents de contrôle, le transitaire, le chauffeur, le magasinier et le chef du Département Technique ou le Chef de Poste de Contrôle du Conditionnement.

## Notre transitaire :

**SDV Centrafrique** (Bolloré Africa Logistics)  
Rue Parent - Port Amont  
BP : 32 - Bangui

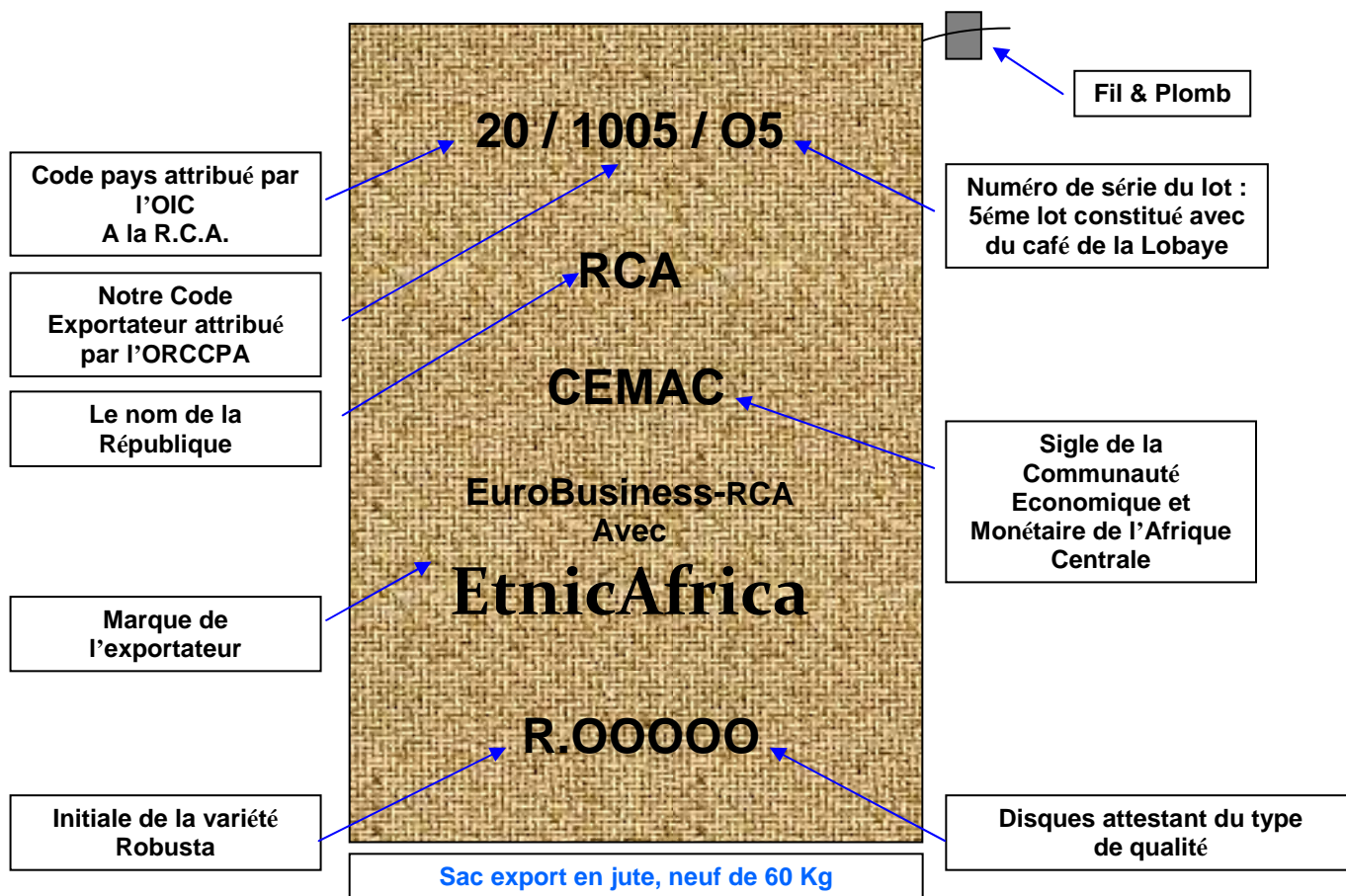
## Notre banque :

**ECOBANK Centrafrique**  
Place de la République  
BP : 910 - Bangui

Titulaire : **EuroBusiness-RCA**  
Code Banque : 20001  
Code Guichet : 00417  
N°de Compte : 37103804101  
Clé RIB : 06  
Code Swift : ECOCCFCF



## Marquage de nos sacs café :



## Nos Codes d'Exportateurs de Café de République Centrafricaine :

EXPORTATEUR	N° CODE	ORIGINE (région)
<b>EuroBusiness-RCA</b>	20 / 1000 / N°de série du lot	Divers Ombella-M'Po ko
	20 / 1001 / N°de série du lot	Mambéré-Kadéi
	20 / 1002 / N°de série du lot	Sangha-Mbaéré
	20 / 1003 / N°de série du lot	M'bomou
	20 / 1004 / N°de série du lot	Basse-Kotto
	20 / 1005 / N°de série du lot	Lobaye
	20 / 1006 / N°de série du lot	Ouaka

Nos Patentes : Import/Export & Collecteur de Café.

MINISTRE DES FINANCES  
DIRECTION GENERALE  
DES IMPOTS ET DES DOMAINES

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

PATENTE 2010

Prefecture de : L'OMB. H'POKO  
Sous-Prefecture de : BANGUI  
Commune de : BANGUI  
Arrondissement :

COMPLEMENT PATENTE N° 14106/10 DU 31/12/10 AU 31/12/10  
PERIODE D'IMPOSITION DU NBR TRIM 3

N° RES : 10  
NIF : M 311962 V 001  
NUMICA :

Nom(s) ou Raison Sociale (1) : EUROBUSINESS  
Prénom(s) ou sigle (1) :  
NOM COMMERCIAL :  
PROFESSION OU ACTIVITE (1) : IMPORT-EXPORT  
Adresse :  
BP : 2568 Tel : 75 26 06 38 FAX :  
CODE PATENTES : 1433 EMAIL :  
CHIFFRE D'AFFAIRES : VLA : CODE LICENCE :

PHOTO

Nature des Droits	Droit en Principal	Centimes Add.	Pénalités	Total
Patentes	49 500	8 910		58 410
Licence				
Minimum Fiscal				
IFPP 50%				
Taxe Add				
TOTAL	49 500	8 910		58 410

TOTAL GENERAL (en lettres) : Cinquante huit mille quatre cent dix francs

Tranches de Paiements	Montant versé		N° de Quittance et date
	Droits simples	Total	
1 <sup>er</sup> versement	58 410	58 410	3264 du 14/06/10
2 <sup>e</sup> versement			
3 <sup>e</sup> versement			
TOTAL	58 410	58 410	

A

Nom, Prénom et Signature du Responsable de Service : *[Signature]*  
N° 0003548

Nom, Prénom et qualité de l'Agent ayant établi l'imposition : Jean-Baptiste GOYA, Inspecteur des Impôts

(1) Rayer la mention inutile

MOD. MEC-45

MINISTRE DES FINANCES  
DIRECTION GENERALE  
DES IMPOTS ET DES DOMAINES

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

PATENTE 2010

Prefecture de : L'OMB. H'POKO  
Sous-Prefecture de : BANGUI  
Commune de : BANGUI  
Arrondissement :

COMPLEMENT PATENTE N° 14106/10 DU 31/12/10 AU 31/12/10  
PERIODE D'IMPOSITION DU NBR TRIM 3

N° RES : 10  
NIF : M 311962 V 001  
NUMICA :

Nom(s) ou Raison Sociale (1) : EUROBUSINESS  
Prénom(s) ou sigle (1) :  
NOM COMMERCIAL :  
PROFESSION OU ACTIVITE (1) : COLLECTEUR DE CAFE  
Adresse :  
BP : 2568 Tel : 75 26 06 38 FAX :  
CODE PATENTES : 1433 EMAIL :  
CHIFFRE D'AFFAIRES : VLA : 6000 000 CODE LICENCE :

PHOTO

Nature des Droits	Droit en Principal	Centimes Add.	Pénalités	Total
Patentes	535 690	107 225		702 915
Licence				
Minimum Fiscal				
IFPP 50%				
Taxe Add				
TOTAL	535 690	107 225		702 915

TOTAL GENERAL (en lettres) : Sept cent deux mille neuf cent quinze francs

Tranches de Paiements	Montant versé		N° de Quittance et date
	Droits simples	Total	
1 <sup>er</sup> versement	702 915	702 915	3265 du 14/06/10
2 <sup>e</sup> versement			
3 <sup>e</sup> versement			
TOTAL	702 915	702 915	

A

Nom, Prénom et Signature du Responsable de Service : *[Signature]*  
N° 0003549

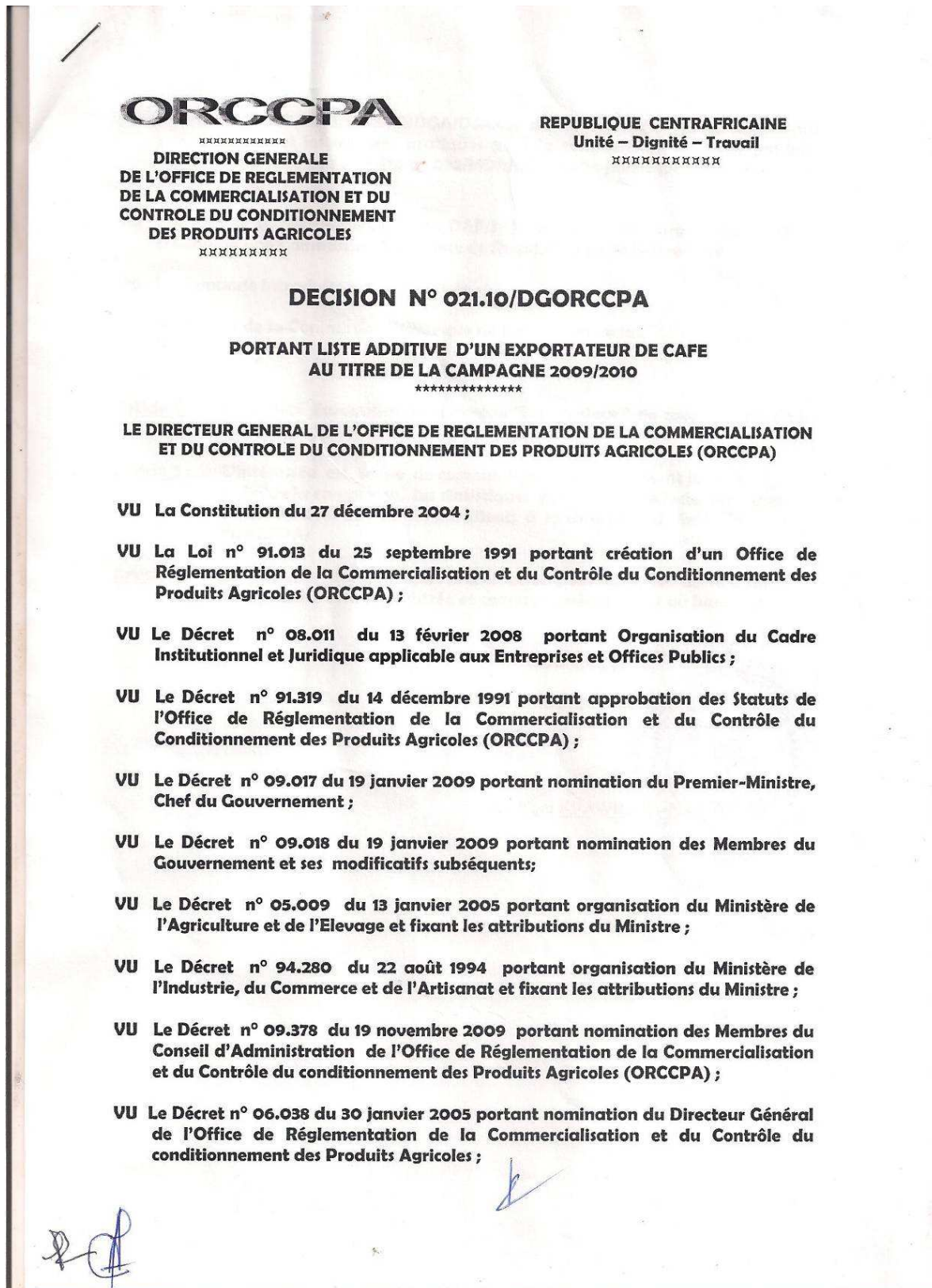
Nom, Prénom et qualité de l'Agent ayant établi l'imposition : Jean-Baptiste GOYA, Inspecteur des Impôts

(1) Rayer la mention inutile

MOD. MEC-45



## Notre Agrément : Exportateur de Café.



VU L'Arrêté n° 006/MAE/CAB/SG/DGA/DACCA du 27 décembre 1982, définissant l'organisation et les mesures pratiques pour la commercialisation des produits agricoles, modifié par l'Arrêté n° 032/MDR/CAB du 28 juillet 1988, libéralisant les marchés de cru ;

VU L'Arrêté n°057/MPMR/DGAAARH/DAF/SAJ du 27 novembre 2002 portant création d'une Commission Technique de Régulation de la Filière Café ;

VU La demande introduite par l'intéressée ;

Après avis de la Commission Technique de Régulation de la Filière Café ;

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :** La Société Eurobusiness est agréée "Exportateur " de café au titre de la campagne 2009/2010.

**Article 2 :** L'intéressée est tenue de communiquer mensuellement jusqu'à la fin de la campagne, les statistiques par zone de collecte, ainsi que celles relatives aux ventes par client, à la Direction Générale de l'ORCCPA.

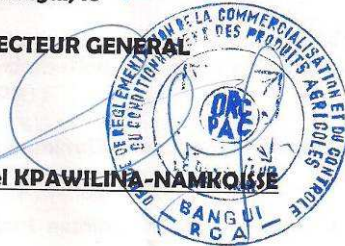
**Article 3 :** La présente décision qui prend effet pour compter de la date de signature sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Fait à Bangui, le

18 JUN 2010

LE DIRECTEUR GENERAL

Dr. Abel KPAWILINA-NAMKOÏSE



**Nos Codes : Exportateur de Café.**

**ORCCPA**

\*\*\*\*\*  
 DIRECTION GENERALE  
 \*\*\*\*\*  
 DEPARTEMENT TECHNIQUE  
 \*\*\*\*\*  
 SERVICE CONDITIONNEMENT ET  
 CONTROLE DE LA QUALITE  
 \*\*\*\*\*  
 N° 022 /ORCCPA/DG/DT/SCCQ.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
 Unité – Dignité – Travail  
 \*\*\*\*\*

**CODES ATTRIBUES AUX EXPORTATEURS  
 DE CAFE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
 CAMPAGNE 2009/2010**

Conformément à la décision n° 021.10/DG/ORCCPA du 18 Juin 2010, portant liste additive d'un exportateur de café au titre de la campagne 2009/2010, l'opérateur économique ci-dessous désigné reçoit le code suivant :

N°	EXPORTATEUR	N° CODE	ORIGINE
01	SOCIETE EUROBUSINESS	20/1000/ 20/1001/ 20/1002/ 20/1003/ 20/1004/ 20/1005/ 20/1006/	Divers clients Ombella-M'Poko Mambéré-Kadéi Sangha-Mbaéré M'bomou Basse-Kotto Lobaye Ouaka

Fait à Bangui, le **21 JUN 2010**

**Dr. Abel KPAWILINA NAMKOISSE**  
 Le Directeur Général





**Patente : D'un de nos Acheteur de Café.**

**REPUBLICQUE CENTRAFRICAINE**  
**PATENTE 2010**

MINISTRE DES FINANCES  
DIRECTION GENERALE  
DES IMPOTS ET DES DOMAINES

Préfecture de : DMS - M'POKO  
Sous-Préfecture de :  
Commune de :  
Arrondissement : D.B.I.B-D.F.M.E.

COMPLEMENT PATENTE N° 01101110 AU 31/12/10  
PERIODE D'IMPOSITION DU N° RES : 2  
NIF : P 3118  
NUMICA : 111111

Nom(s) ou Raison Sociale (1) : BETINDJI  
Prénom(s) ou sigle (1) : JEAN PIERRE  
NOM COMMERCIAL :  
PROFESSION OU ACTIVITE (1) : ACHETEUR DE CAFE  
Adresse : DERRIERE BULWING ADMINISTRATIF  
BP : 2010 TD : FAX : EMAIL :  
CODE PATENTES : 2010 CODE LICENCE : 111111  
CHIFFRE D'AFFAIRES : V.L.A.

Nature des Droits	Droit en Principal	Centimes Add.	Pénalités
Patentes	99 000	17820	118320
Licence			
Minimum Fiscal			
IFPP 50%			
Taxe Add	1500		1500
<b>TOTAL</b>	<b>100500</b>	<b>17820</b>	<b>118320</b>

TOTAL GENERAL (en lettres) : CENT DIX HUIT MILLE TROIS CENT VINGT FRANCS

Tranches de Paiements	Montant versé			N° de Quittance et date
	Droits simples	Pénalités	Total	
1 <sup>er</sup> versement	118320		118320	
2 <sup>e</sup> versement				
3 <sup>e</sup> versement				
<b>TOTAL</b>	<b>118320</b>		<b>118320</b>	

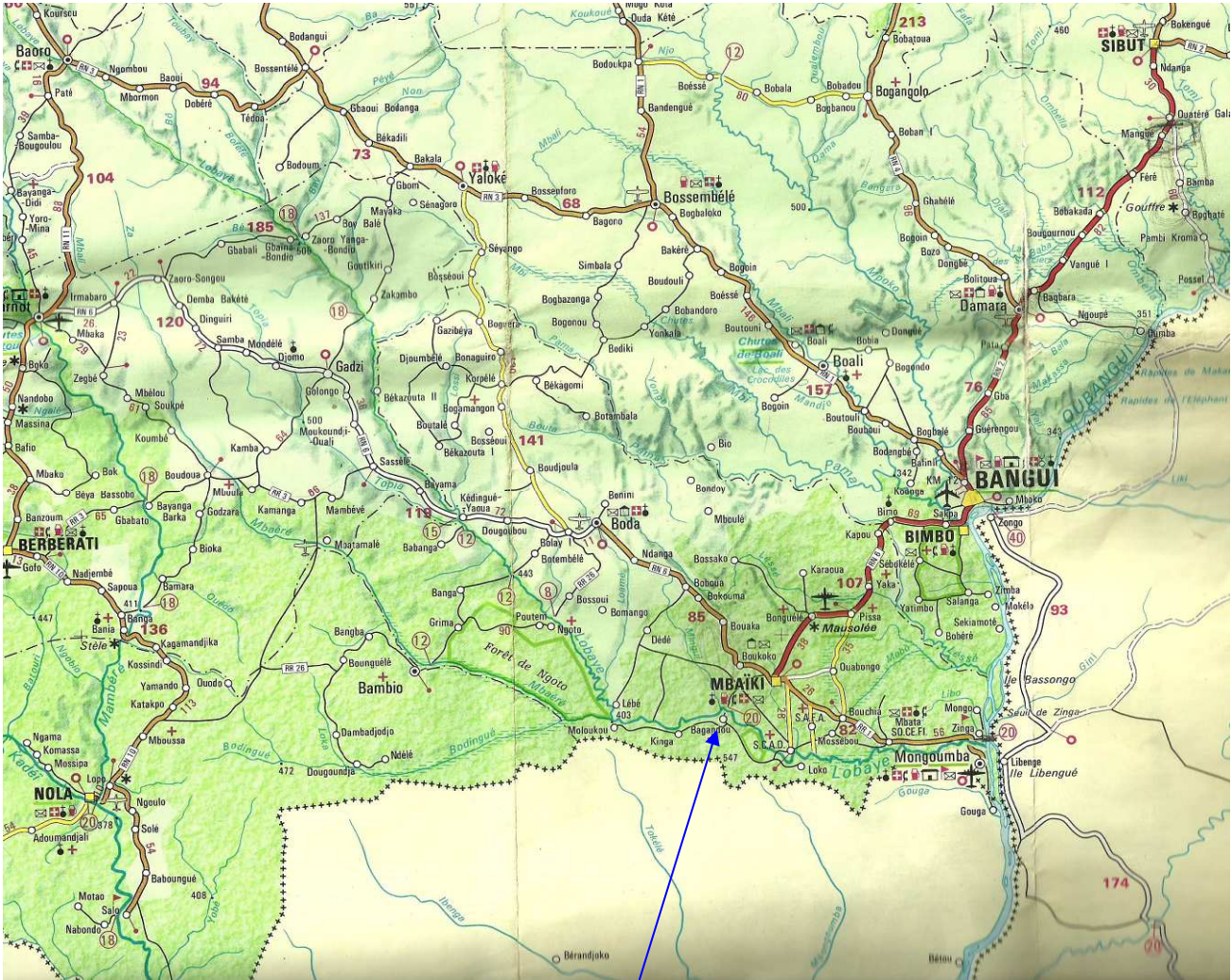
A BANGUI Le 23/03/10

Nom, Prénom et Signature de l'Agent établi l'imposition : FANNY KOTABANGA  
N° 0003852

LE CHIEF DE SERVICE  
LE CHIEF DE SERVICE  
LE CHIEF DE SERVICE



**Un de nos Partenaires en Lobaye**  
**(Médaille d'argent au salon « Des terroirs de Paris 2004 »)**



**Bagandou**



**Les derniers kilomètres**





**Entrée de la Coopérative**



**Stockage & Aires de Séchage bétonnés**



**Usinage & Stockage**



Nous nous sommes spécialisés dans la qualité « EXTRA-PRIMA, PRIMA et SUPERIEUR » en provenance de la LOBAYE, zone qui a obtenu depuis plusieurs années de nombreuses récompenses.

Nous pouvons, bien sûr, vous fournir du «COURANT» de toutes les zones productrices de R.C.A.

Pour toutes demandes :

- D'informations.
- D'échantillons.
- De cotation :
  - FCA Bangui.
  - FOB Douala, Cameroun.
  - CIF port Français.

**Contactez : Monsieur Jean-Roland JUTIER.**

A Paris : **EuroBusiness-Partners**

41 rue Dulong.

75017 Paris.

Tél. : +33 142 27 79 08

Fax : +33 142 27 49 95

GSM : +33 685 11 63 80

[jr.jutier@eurobusiness-fr.com](mailto:jr.jutier@eurobusiness-fr.com)

A Bangui : **EuroBusiness-RCA**

BP 2568 – Bangui – République Centrafricaine

Villa CYRUS – Quartier : La Kouanga

Bureau telecel : +236 75 26 01 96

GSM orange : +236 72 05 71 30

[jr.jutier@eurobusiness-fr.com](mailto:jr.jutier@eurobusiness-fr.com)

Visitez notre site : [www.eurobusiness-fr.com](http://www.eurobusiness-fr.com)



41 rue Dulong  
F-75017 Paris (France)  
Tél. : + 33 142 27 79 08  
Fax : + 33 142 27 49 95  
[business@eurobusiness-fr.com](mailto:business@eurobusiness-fr.com)

**SPECIALISTE DE L'AFRIQUE / SPECIALIZED IN AFRICA**

[www.eurobusiness-fr.com](http://www.eurobusiness-fr.com)

Une expérience de plus de 10 années.

*More than 10 years of experience.*

Une équipe de qualité.

*A team of quality.*

Un réseau de correspondants sur tous les continents.

*A network of correspondents on all the continents.*

Des partenaires dans le monde entier.

*Partners in the whole world.*

Une veille technologique et commerciale permanente.

*A permanent technological and commercial survey.*

Un choix de fournisseurs et de partenaires pour satisfaire nos clients.

*A large range of suppliers and partners in order to satisfy our customers.*

## ORGANIGRAMME / ORGANIZATION CHART

